

Charte éthique



cegid

Édito

Chers collaborateurs, chères collaboratrices,
chers partenaires,

Le numérique est un formidable terrain d'opportunités pour les entreprises et de nombreux métiers de demain y seront liés.

En tant qu'expert de la transformation numérique, pionnier des nouvelles technologies et créateur de solutions de gestion dans le cloud, nous avons à cœur de rendre le numérique plus éthique, plus responsable et plus inclusif chez Cegid.

Nous sommes une entreprise innovante et tournée vers l'avenir. Notre quête d'excellence s'accompagne de principes éthiques et de conformité élevés. Ces principes sont ancrés dans notre histoire et nos valeurs. Ils doivent être sans cesse renforcés et réaffirmés car ils représentent un socle commun, qui doit perdurer dans notre croissance et face aux nouveaux défis que nous relevons.

Cette Charte éthique énonce nos principes. Elle est un guide pour que chacun et chacune d'entre nous puisse s'engager pour l'humain, pour la planète et pour la société dans ses activités et au nom de notre entreprise.

Nous attendons de vous de connaître et de respecter ces principes, de vous conformer aux lois et aux règlements de façon exemplaire, d'appliquer une tolérance zéro envers toute atteinte à notre intégrité, et de protéger notre professionnalisme et notre réputation.

L'éthique est la responsabilité de toutes et tous. En respectant et en promouvant les engagements formalisés dans cette Charte, nous contribuons collectivement à l'avenir de l'entreprise.

Si vous avez des questions au sujet de cette Charte ou voulez savoir comment l'appliquer, prenez le temps de demander conseil aux personnes identifiées dans ce document.

Ensemble, nous nous assurerons ainsi d'être reconnus non seulement pour notre expertise, notre capacité d'innovation et notre performance opérationnelle, mais aussi pour notre engagement éthique et durable.

Bruno Vaffier

Directeur général de Cegid





Sommaire

Édito de Bruno Vaffier

2

Qui sommes-nous ?

4

Pourquoi une Charte éthique ?

5

Qui est concerné par
cette Charte ?

6

1.

Nos engagements envers la société

8

Concevoir nos produits avec
éthique

9

Préserver l'environnement

10

Avoir un usage responsable
des nouvelles technologies

11

Commercer et faire concurrence
avec intégrité

12

2.

Nos engagements envers les personnes

13

Respecter les personnes

14

Assurer un environnement
de travail sûr et sain

15

Protéger les données
personnelles

16

3.

Nos engagements envers notre écosystème

17

Préserver la sécurité et
la confidentialité des données

18

Construire des relations
de confiance avec nos
partenaires commerciaux

19

Lutter contre la fraude

20

Lutter contre la corruption et
le trafic d'influence

21

4.

Utiliser ce Code

22

Se poser les bonnes questions

23

Lancer l'alerte

24



Qui sommes-nous ?

Notre mission



Développer un numérique éthique, inclusif et durable pour nos collaborateurs, nos clients et notre écosystème.

Nos clients assument des fonctions vitales au sein de leur entreprise. Ils sont confrontés chaque jour à des choix stratégiques complexes. Notre objectif est de leur apporter les outils de gestion qui vont leur permettre de faire les bons choix et d'avancer plus rapidement afin d'atteindre leur plein potentiel.

Avec Cegid, ils vont pouvoir dépasser le statut d'expert technique et devenir des leaders métier avec

une contribution à forte valeur ajoutée et ainsi être impliqués dans les discussions stratégiques de l'entreprise.

Nos solutions de gestion sont utiles, parce qu'elles sont conçues en fonction des besoins de nos clients (et souvent co-construites avec eux). Nos solutions sont innovantes, parce qu'elles utilisent des nouvelles technologies, s'adaptent aux nouveaux usages ou aux nouveaux *business models*.

5 domaines d'expertises

Finance, ERP,
Trésorerie,
Fiscalité

Paie et Ressources
Humaines

Petites
entreprises

Expertise
comptable

Retail

Nos valeurs

S'inspirer de nos clients

Bien plus que simplement comprendre nos clients, nous nous inspirons tous les jours de leurs défis, leurs interrogations et bonnes pratiques pour imaginer avec eux et pour eux les solutions de demain.

Explorer, toujours

Pour continuer à être précurseur par rapport aux besoins des métiers, nous encourageons une culture d'ouverture, de remise en question permanente, d'expérimentation, d'innovation et de prise de risque.

S'engager ensemble

À tous les niveaux, nos collaborateurs s'engagent avec passion individuellement et collectivement pour délivrer nos promesses vis-à-vis de nos clients. C'est grâce à eux que Cegid continue à avancer au service des métiers.



Pourquoi une Charte éthique ?



Agir avec éthique est au cœur de notre identité. Cette Charte est un guide pour aider chacun et chacune à prendre les meilleures décisions possibles au quotidien.

La Charte éthique vise à :



définir les standards et les attentes de Cegid en matière de comportement éthique et de pratiques commerciales responsables ;



répondre aux questionnements grâce à des préconisations et des points de contacts ;



aider les collaborateurs, et toutes les personnes auxquelles elle s'applique, à prendre la bonne décision en toutes circonstances ;



faire connaître les mécanismes d'alerte et de remontée d'information en cas de violations de nos principes.

Ce document est **public et partagé avec nos parties prenantes**.

Il est accessible sur le site internet et l'intranet de Cegid.

Respect des lois



Nous nous attachons à respecter toutes les lois et réglementations applicables, où que nous soyons.

Nous luttons contre la corruption et nous nous conformons aux conventions internationales des Nations Unis ou de l'OCDE¹ sur le sujet, et à la loi Sapin 2 en France, le FCPA² américain et le UKBA³ britannique.

Nous promouvons le respect de la Déclaration des droits de l'Homme et respectons les conventions de l'OIT⁴ et les droits du travail nationaux des pays où nous opérons.

Certains des pays dans lesquels nous exerçons une activité peuvent avoir des principes, des pratiques ou des lois plus exigeants que ceux énoncés dans la présente Charte. **Quelle que soit la situation, vous devez vous conformer à la règle la plus exigeante.**

1. Organisation de Coopération et de Développement Économique

2. Foreign Corrupt Practices Act

3. United Kingdom Bribery Act

4. Organisation Internationale du Travail



Qui est concerné par cette Charte ?



L'éthique est une responsabilité commune. Cette Charte éthique s'applique à toutes les personnes qui agissent au nom ou sur l'ordre de Cegid.

Cette Charte s'applique à **tous les collaborateurs de Cegid**, quel que soit le lieu, le statut hiérarchique, le type ou la durée de leur contrat. Cela couvre par exemple les administrateurs, les membres du Comité Exécutif, les stagiaires, les collaborateurs permanents en France et à l'étranger, les consultants, les travailleurs en intérim, etc.

Cette Charte s'applique également aux collaborateurs des sociétés nouvellement acquises par Cegid. Nous évaluons leur conformité durant la phase d'acquisition et cherchons à construire ensemble un groupe intègre et dans lequel chacun et chacune porte nos engagements éthiques.

En tant que collaborateur, je dois :



connaître, comprendre et appliquer le cadre éthique et les règles établies par cette Charte et les procédures qui me sont applicables ;



suivre les formations ;



faire preuve de vigilance au quotidien ;



promouvoir nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux ;



lancer l'alerte et prendre contact avec les bonnes personnes en cas de doute ou de situation contraire à nos principes.

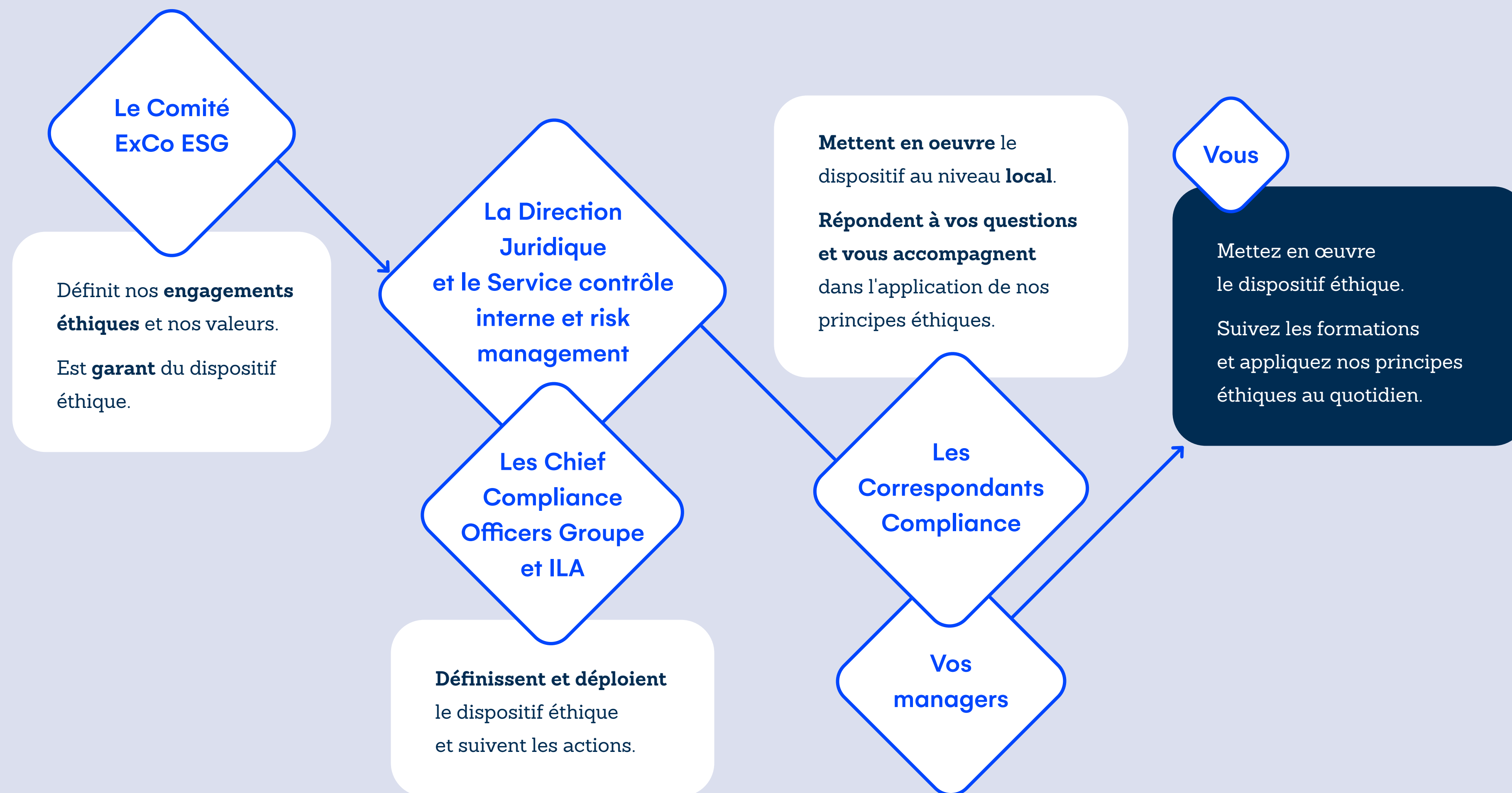
Responsabilités

Les managers et l'équipe de direction jouent un rôle particulier en matière d'éthique. Ils doivent en être le moteur et les gardiens, faire preuve d'exemplarité et accompagner leur équipe dans leur propre démarche éthique, notamment en démontrant que l'atteinte des objectifs peut et doit se faire dans le respect de nos valeurs et de nos standards éthiques.

Ce Code s'applique également à nos parties prenantes (consultants, fournisseurs, distributeurs, intégrateurs, associations, etc.). Leurs actions nous engagent et nous exigeons d'eux qu'ils connaissent et adhèrent aux mêmes standards éthiques.



La gouvernance de l'éthique chez Cegid



Chapitre 1

Nos engagements envers la société

Portés par une culture industrielle et par une volonté de toujours innover, nous cherchons à être utiles à nos clients. Nous nous renouvelons constamment sans faire de compromis avec nos obligations et nos engagements de durabilité et d'intégrité.

Nous souhaitons être une entreprise citoyenne et responsable. Nous exerçons nos métiers de manière éthique pour avoir, ensemble, un impact positif sur l'ensemble de la société.

Concevoir nos produits avec éthique	8
Préserver l'environnement	9
Avoir un usage responsable des nouvelles technologies	10
Commercer et faire concurrence avec intégrité	11



Concevoir nos produits avec éthique



L'innovation est au cœur de notre identité. Nous créons des solutions utiles pour nos clients en ayant à cœur de respecter les réglementations et d'intégrer nos engagements éthiques dès la conception de ces solutions.

Par nature, nos produits et services jouent un rôle clé dans la gestion, non seulement des flux financiers de nos clients, mais aussi des personnes qui leur sont liées.

Nous cherchons donc à concevoir des logiciels **utiles pour nos clients** qui intègrent et promeuvent le **respect des personnes, des lois, la responsabilité environnementale et l'intégrité financière et commerciale** via trois axes.

1.

Nous **élargissons notre offre** vers des solutions pour soutenir la démarche de responsabilité environnementale, sociale ou de bonne gouvernance de nos clients.

2.

Nous développons des logiciels **conformes aux réglementations** dans chacun de nos territoires, notamment en matière de protection des personnes, de lois relatives au travail, d'obligations de transparence, de lutte contre la fraude, de sanctions internationales, etc.

3.

Nous cherchons à réduire notre empreinte environnementale en **travaillant l'éco-conception** de nos logiciels. Nous sommes également attentifs à prévenir et maîtriser les risques posés par les modèles d'Intelligence Artificielle (IA) et nous faisons preuve de transparence en la matière.



Je m'implique dans des organisations professionnelles et participe à la recherche dans mon domaine.



Je participe aux formations qui me sont proposées, notamment en matière d'éco-conception.



Lorsque je participe à la conception d'un logiciel, je cherche à :

- > supprimer les interactions inutiles ;
- > développer un modèle aussi peu consommateur en énergie que possible ;
- > réduire autant que possible la quantité de ressources informatiques nécessaires.



Je développe des logiciels accessibles à toutes les personnes.



Lorsque je développe un modèle d'IA, je suis attentif à :

- > lutter contre les biais discriminatoires ;
- > garantir la confidentialité des informations ;
- > garantir la fiabilité des résultats.



Je pense l'usage des produits en amont pour prévenir un usage frauduleux ou détourné.

EN PRATIQUE

Aller plus loin

- Charte Achats Responsables >
- Plaquette RSE de Cegid >
- Département RSE >
- Département R&D >



Préserver l'environnement



Nous nous efforçons de réduire notre impact environnemental dans nos activités et dans notre chaîne de valeur.

Dans un contexte de forte croissance interne et externe, Cegid ajuste son bilan carbone chaque année et suit des plans d'action pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

EN PRATIQUE



Je respecte les règles d'éco-conception des logiciels (voir p.9).



J'applique et promeus des gestes éco-responsables au quotidien, comme la limitation de ma consommation d'électricité, le recyclage, le covoiturage, etc.



J'intègre la performance environnementale dans mes critères de choix de nouveaux fournisseurs, sous-traitants ou partenaires.



Je m'assure que les partenaires avec lesquels je travaille adhèrent et suivent les exigences environnementales de notre Code de conduite Fournisseurs.



Je suis les formations sur le sujet et applique les mesures des plans d'action qui me concernent.

Nous réduisons notre impact de quatre façons.



Optimiser nos infrastructures.

Nous travaillons avec les meilleurs experts du domaine pour mieux maîtriser et optimiser l'usage de nos infrastructures, notamment cloud. Nous les ajustons en permanence à la demande afin de modérer notre consommation d'énergie.



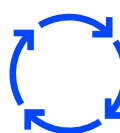
Favoriser l'éco-conception.

Nous intégrons la dimension environnementale dès la conception de nos logiciels en recherchant la simplicité, la frugalité et la pertinence pour nos solutions.



Exiger de nos partenaires le même niveau d'engagement.

Nous demandons à nos fournisseurs d'éliminer ou minimiser leurs risques environnementaux. Nous les accompagnons pour une meilleure maîtrise et optimisation de leur performance environnementale.



Encourager nos collaborateurs et partenaires à limiter leur production de déchets.

Nous promouvons le recours à des matériaux recyclés ou recyclables et cherchons à prévenir le gaspillage.

Aller plus loin

[Charte Achats Responsables](#) >

[Code de conduite Fournisseurs](#) >

[Plaquette RSE de Cegid](#) >

[Département RSE](#) >



Adopter un usage responsable des nouvelles technologies



En tant que leader des solutions de gestion dans le cloud, nous devons être exemplaires dans notre usage des nouvelles technologies.

Nous portons une responsabilité en tant qu'éditeurs de logiciels (voir p.9), mais également en tant qu'utilisateurs d'outils numériques externes. Nous cherchons à adopter une conduite responsable **sur les réseaux sociaux, dans notre utilisation d'outils numériques, notamment d'Intelligence Artificielle (IA).**

Cela signifie par exemple que :

- nous cherchons à **identifier, prévenir et limiter les risques** que ces outils peuvent poser ;
- nous protégeons la **confidentialité** des informations ;
- nous préservons les droits et la dignité des personnes, par exemple en protégeant leur **droit à la vie privée ou leur droit à la déconnexion** ;



nous préservons la **réputation** de Cegid ;



nous assurons **la traçabilité et la transparence** de notre usage de l'IA dans des processus de prise de décision.

Nous appliquons des **normes de cybersécurité rigoureuses** et formons nos collaborateurs aux meilleures pratiques en la matière.

EN PRATIQUE



Je suis les formations cybersécurité et j'applique toutes les règles en la matière.



Je fais preuve de vigilance au quotidien pour prévenir toute tentative de *phishing*⁵ ou de cyberattaque.



Quand j'utilise des outils d'IA :

- > je privilégie des outils recommandés par Cegid, dont les risques, notamment en matière de sécurité de l'information et de biais discriminatoires, sont plus limités ;
- > je n'inclus jamais de données confidentielles ou personnelles dans un prompt à destination d'une IA publique ;
- > je vérifie les informations et recommandations générées par l'IA avant de les appliquer ;
- > j'ai un usage proportionné de l'IA à ce qui est utile ;
- > je suis transparent quant à mon usage de l'IA dans mon travail.

5. Le *phishing* est une forme d'escroquerie en ligne qui consiste à se faire passer pour une personne ou un organisme connu auprès de quelqu'un afin de lui soutirer des informations personnelles, comme ses mots de passe, des coordonnées bancaires, etc



Sur les réseaux sociaux :

- > je ne m'exprime au nom de Cegid que sur validation de ma direction et du service communication ;
 - > je m'assure de bien différencier mes opinions personnelles et les engagements de Cegid ;
 - > je ne partage pas d'information ou de contenu (photos, vidéos, etc.) impliquant des collègues sans avoir reçu leur autorisation.
- Je ne publie pas de contenu diffamant à l'égard de Cegid et je signale tout contenu de ce type que je pourrais rencontrer.

Aller plus loin

- Charte Informatique >
- Politique Communication Responsable >
- Département de la Sécurité des Systèmes d'Information >
- Département Communication >
- Data Protection Officer >



Commercer et faire concurrence avec intégrité

En tant que groupe international et en forte croissance, notamment externe, nous nous attachons à respecter toutes les règles visant à garantir l'intégrité des marchés et à promouvoir des pratiques commerciales éthiques.

Nous respectons les règles de concurrence loyale.

En tant qu'entreprise, nous aimons gagner, mais nous aimons le mériter et faire la différence grâce à la qualité de nos services, le travail de nos équipes et nos capacités d'innovation.

Nous ne nous engageons pas dans des ententes illicites et interdisons l'échange d'informations confidentielles stratégiques, telles que nos prix, avec nos concurrents. Nous cherchons à établir des **relations commerciales justes et équilibrées** avec nos partenaires.

Nous respectons les sanctions internationales.

Les sanctions internationales sont des mesures prises par un État ou un groupe d'États, contre des personnes, des organisations ou des pays, pour les sanctionner économiquement. Il peut s'agir par exemple de limitation de l'exportation, du gel des avoirs d'une personne, etc.

Nous **identifions les risques et établissons des procédures de contrôles**, notamment des partenaires, pour respecter les sanctions prononcées par l'Union européenne et les États-Unis.

Nous luttons contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler l'origine criminelle de fonds pour les intégrer dans l'économie légale. Nous faisons preuve d'une **vigilance constante pour prévenir et détecter** tout flux financier qui relèverait du blanchiment d'argent ou du financement du terrorisme.



Je connais, comprends et applique les règles de Cegid sur ces sujets, telles qu'établies dans les procédures et formations.



Je veille, dans mes échanges avec des concurrents potentiels, à préserver la confidentialité des informations stratégiques et à respecter le droit de la concurrence.



Je quitte et signale toute conversation sensible avec des concurrents.



J'applique une vigilance particulière lorsque j'entreprends des transferts monétaires pour repérer les opérations inhabituelles, atypiques, complexes, sans justification apparente, ou qui pourraient être illicites.

EN PRATIQUE



Je justifie et documente toute opération financière et m'assure des destinataires effectifs.



Je me renseigne sur les zones sous sanctions internationales et la politique de Cegid pour m'assurer du respect de ces règles sur mon périmètre.

Aller plus loin

- Code de conduite anticorruption >
- Procédure concurrence >
- Procédure d'évaluation des tiers >
- Département Achats >
- Département Juridique >
- Service Contrôle interne et risk management >

Chapitre 2

Nos engagements envers les personnes

L'attention à l'humain est une de nos valeurs historiques. Nous nous engageons à être un employeur responsable et à mettre tout en œuvre pour que nos collaborateurs soient respectés, soutenus et valorisés à la hauteur de leurs compétences et de leur travail.

Nous garantissons les droits de nos collaborateurs mais aussi de toutes les personnes avec lesquelles nous interagissons, chez nos clients, chez nos fournisseurs, chez nos sous-traitants, nos experts, nos partenaires, etc.

Respecter les personnes	13
Assurer un environnement de travail sûr et sain	14
Protéger les données personnelles	15



Respecter les personnes



Nous assurons une politique d'emploi responsable, luttons contre les discriminations, respectons les droits fondamentaux des personnes et cherchons à permettre à l'ensemble de nos talents d'exprimer leur potentiel.

Alors que nous ne cessons de grandir, nous sommes convaincus que la diversité des équipes nous rend plus **innovants, performants et compétitifs**.

La diversité, l'équité et l'inclusion sont au cœur de notre **responsabilité sociale**. Nous souhaitons que chaque collaborateur et chaque collaboratrice **bénéficie d'un accès égal** aux opportunités professionnelles quelle que soit son identité de genre, son origine culturelle ou sociale, son âge, son état de santé, ou son orientation romantique.

Nous **sensibilisons nos équipes** pour favoriser un environnement de travail où chaque personne se sent incluse, valorisée, et encouragée à donner le meilleur d'elle-même.

Nous agissons notamment pour :

- > le développement des compétences et la formation ;
- > l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- > la mixité des métiers et l'accès des femmes aux métiers de la tech ;
- > l'égalité de rémunération ;
- > la mixité et la diversité au sein des postes à responsabilité.



Je suis les formations proposées par Cegid sur la diversité.



Je traite mes collègues de manière équitable et signale toute discrimination dont je serais témoin.



Je recrute et formule des recommandations en matière de ressources humaines uniquement basées sur les compétences et le potentiel des personnes.



Je prends soin des personnes avec lesquelles je travaille et contribue à un environnement de travail agréable et inclusif.



Je fais preuve de vigilance avec mes interlocuteurs externes et signale toute violation des droits humains dont je serais témoin.

EN PRATIQUE

Nous ne tolérons aucune violation des droits humains et des libertés fondamentales

Dans **nos activités et au sein de notre chaîne de valeur**, nous luttons contre toute forme de travail illégal, de travail forcé ou de travail des enfants. Nous garantissons le respect des droits syndicaux et rémunérons nos salariés de façon décente et juste.

Nous exigeons de nos partenaires et fournisseurs le même niveau d'engagement.

Aller plus loin

- Charte internationale pour la diversité et l'inclusion >
- Département Ressources Humaines >



Assurer un environnement de travail sûr et sain

 Nous prenons soin les uns des autres et assurons un environnement de travail qui préserve la santé physique et mentale de nos collaborateurs et collaboratrices.

Nous poursuivons un **objectif « zéro accident »** à tous les niveaux de l'entreprise. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer et nous partageons la responsabilité de protéger notre santé, notre sécurité et celles de nos collègues.

Le harcèlement porte atteinte aux droits d'une personne, à sa dignité et impacte sa santé physique et mentale.

Nous prévenons et luttons contre **toutes les formes de harcèlement**, qu'il soit :

- > **moral** : propos ou comportements désobligeants, humiliations, brimades, insultes ;
- > **sexuel** : propos ou comportements répétés à connotation sexuelle, dégradant ou humiliant, créant une situation intimidante, hostile ou offensante, ou pression, même non répétée, sur une personne dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle.

Nous promouvons un **environnement de travail bienveillant et respectueux**, permettant à chaque personne de s'épanouir et d'évoluer. Nous encourageons un management fondé sur la confiance, et la reconnaissance, favorisant un **dialogue ouvert et constructif**.

EN PRATIQUE

 Je connais, comprends et applique les règles de Cegid en matière de santé-sécurité et de lutte contre le harcèlement, telles qu'établies dans les procédures et formations.

 Je signale immédiatement tout danger pour ma santé, ma sécurité ou celles de mes collègues.

 Je suis attentif au mal-être ou aux signes de harcèlement et je les signale immédiatement auprès des RH ou de mon manager.

 Je communique de façon bienveillante, inclusive et constructive avec mes interlocuteurs internes comme externes.

 Je partage mes idées pour améliorer l'environnement de travail.

 En tant que manager :

- > je favorise le dialogue et le respect au sein de mon équipe ;
- > je respecte et fais respecter le droit à la déconnexion et à l'équilibre vie professionnelle-vie privée de mon équipe ;
- > je valorise le travail de chacun de manière équitable.

Aller plus loin

- Charte internationale pour la diversité et l'inclusion >
- Programme Skill You Up >
- Département Ressources Humaines >



Protéger les données personnelles



En accord avec notre politique « *Privacy by design* », nous garantissons la confidentialité des données personnelles dans nos process et dans les produits que nous développons.

La protection des données personnelles garantit le **respect de la vie privée** de chaque individu, qu'il s'agisse de **clients, collaborateurs, candidats** ou **partenaires**. C'est un droit fondamental des personnes, encadré par le **RGPD**, qui fixe des règles strictes pour la collecte, l'utilisation et la conservation de ces données.

Une **donnée personnelle** est une information se rapportant à une personne qui permet de l'identifier directement ou indirectement. Certaines données personnelles sont dites **sensibles** si elles révèlent des informations pouvant être à la source de discrimination.

Par la nature de nos activités, nous manipulons un grand nombre de données personnelles. Nous nous engageons à :

- > garantir leur **sécurité et leur confidentialité** ;
- > **ne pas les vendre** à des tiers ou nous les approprier ;
- > mettre en place les **mesures techniques et organisationnelles appropriées** pour les protéger contre la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé ;
- > **concevoir des logiciels** qui intègrent et facilitent le respect de la vie privée ;
- > respecter les **droits des personnes sur leurs données**, notamment le droit d'y accéder, de les rectifier, de les effacer, d'être informé sur leurs modalités de traitement, etc.



Je connais, comprends et applique toutes les règles en matière de protection des données personnelles telles qu'établies dans les procédures et les formations.



Je vérifie que les données personnelles que je collecte sont nécessaires à un objectif précis.



Je m'assure que les personnes concernées par ces données soient informées et aient consenti à leur collecte et leur traitement.



J'applique toutes les règles de cybersécurité permettant de protéger la confidentialité des données personnelles auxquelles j'ai accès.



Je ne donne accès à des données personnelles qu'aux personnes qui en ont un besoin légitime.

EN PRATIQUE



Je redirige les demandes relatives aux données personnelles au DPO (Data Protection Officer ou délégué à la protection des données) de Cegid, notamment les demandes d'exercice des droits.



Je ne transfère aucune donnée personnelle à des tiers sans avoir reçu l'avis écrit du DPO ou des RH.



En cas de fuite ou de perte de données, je contacte immédiatement le DPO de Cegid et je m'assure de la traçabilité de l'incident.

Aller plus loin

- [Charte informatique](#) >
- [Politique de confidentialité de Cegid](#) >
- [Data Protection Officer](#) >

Chapitre 3

Nos engagements envers notre écosystème



Nous souhaitons avoir un impact positif sur notre écosystème et construire des relations équilibrées respectueuses et équitables avec nos parties prenantes.

Pour cela, nous agissons de façon responsable sur nos marchés et appliquons une tolérance zéro envers les violations de l'intégrité des affaires.

Préserver la sécurité et la confidentialité des données	17
Construire des relations de confiance avec nos partenaires commerciaux	18
Lutter contre la fraude	19
Lutter contre la corruption et le trafic d'influence	20



Préserver la sécurité et la confidentialité des données

Garantir la sécurité de systèmes d'information est essentiel à la pérennité de notre activité.
Connaître et appliquer les meilleures pratiques en matière de cybersécurité est la responsabilité de toutes et tous.

La **cybersécurité est aujourd'hui un enjeu vital** pour toutes les entreprises et tout particulièrement pour celles qui, comme Cegid, opèrent dans le domaine des technologies et manipulent des informations sensibles, personnelles et confidentielles.

Une **information est confidentielle à partir du moment où elle n'est pas communiquée publiquement.**

Ce peut être par exemple des informations relatives à la propriété intellectuelle, au lancement de nouveaux produits, à même d'influencer un cours de Bourse, une grille de prix, des données RH, etc.

Nous devons être attentifs à protéger toutes les informations confidentielles auxquelles nous avons accès, **qu'elles concernent Cegid, ses collaborateurs et collaboratrices,**

ses clients ou ses partenaires. Nous implémentons ainsi un ensemble de mesures techniques, humaines, organisationnelles et juridiques pour :

- > **prévenir, détecter et réagir** face aux activités malveillantes ou négligences ;
- > **garantir** la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes et des données.

EN PRATIQUE

- Je connais, comprends et applique les règles établies dans notre Charte informatique et dans les formations sur le sujet.
- Je m'assure de ne pas donner accès à des informations confidentielles sans y avoir été autorisé, que ce soit en interne ou en externe.
- Je respecte les règles d'entreprise en matière de mots de passe.
- J'active l'authentification forte (MFA) lorsque cette option est disponible.
- En cas de fuite de données, même accidentelle, je contacte immédiatement

- le DPO à l'adresse dataprivacy@cegid.com, ainsi que le Responsable de la Sécurité Informatique de Cegid à l'adresse securityteam@cegid.com.
- Si je fais l'objet d'une tentative de *phishing*, je le signale au plus vite, sur Outlook dans « Signaler le message » ou en contactant le Responsable de la Sécurité Informatique de Cegid.
- Si je suis en déplacement ou travaille en extérieur, je garantis la confidentialité des informations que je manipule en suivant les consignes de sécurité établies sur la mobilité et le télétravail.

Aller plus loin

- Charte informatique >
- Responsable du Département de la Sécurité des Systèmes d'Information >
- Équipe Cybersécurité >



Construire des relations de confiance avec nos partenaires commerciaux

 Cegid s'est engagé dans une démarche d'achats responsables. Nous offrons à nos fournisseurs un traitement équitable, une sélection transparente et des relations commerciales saines et équilibrées.

Nous exigeons de nos partenaires une éthique comparable à la nôtre. Nous nous assurons ainsi qu'ils **respectent les droits humains, offrent des conditions de travail justes et décentes à leurs collaborateurs et collaboratrices, luttent contre les pratiques commerciales déloyales et la corruption, et prennent en compte les enjeux environnementaux** dans leurs process.

Nous sélectionnons nos partenaires de manière équitable, sur la base de **critères professionnels et objectifs**. Nos acheteurs et prescripteurs ont une obligation de neutralité. Avant d'entrer en relation avec Cegid, tous les fournisseurs sollicités doivent signer nos CGA (charte de respect de nos conditions) et adhérer à notre **Charte d'Achats Responsables**.

Nous cherchons à construire des relations basées sur **la confiance, la transparence et la loyauté** avec nos partenaires. Nous mettons en œuvre des processus de vigilance continue et d'audits pour nous assurer qu'ils respectent leurs obligations légales et contractuelles.

EN PRATIQUE

 Je signale tout conflit d'intérêts avec un partenaire, actuel ou potentiel, de Cegid.

 Si je participe à un processus de sélection d'un partenaire :

- > je garantis à toutes les sociétés un délai de réponse suffisant et identique ;
- > je définis des critères objectifs et une grille d'évaluation unique pour toutes les sociétés ;
- > je partage le même niveau d'information avec toutes les sociétés ;
- > je protège la confidentialité des informations communiquées par les sociétés.

 Je refuse tous cadeaux ou invitations de la part d'un partenaire durant une période stratégique (appel d'offres, négociation contractuelle, renouvellement de contrat, etc.).

 J'établis un dialogue respectueux et constructif avec les partenaires avec lesquels j'interagis.

 Je fais preuve de vigilance durant la relation avec un partenaire pour identifier tout élément susceptible de m'alerter sur son intégrité.

 Je signale un changement de situation d'un partenaire auprès du département Achat.

Aller plus loin

- [Charte d'Achats Responsables](#) >
- [Procédure d'évaluation des tiers](#) >
- [Code de conduite Fournisseurs](#) >



Lutter contre la fraude



Nous ne tolérons aucune forme de fraude et faisons preuve de vigilance et de transparence pour garantir l'intégrité et la sécurité de Cegid au quotidien.

Les actes de fraude, externes comme internes, représentent un **risque majeur pour la sécurité et la réputation de Cegid**. Cela peut entraîner des sanctions lourdes pour l'entreprise et les personnes, et dégrade la confiance de nos parties prenantes.

La **fraude est un acte intentionnel visant à obtenir un avantage indu**, matériel ou immatériel, via des moyens déloyaux. Elle peut prendre différentes formes : falsification de documents, détournement de fonds, usurpation d'identité, etc.

Cegid ne tolère aucune forme de fraude et met en place des mécanismes de contrôle pour prévenir et détecter tout acte de ce type. Nous garantissons une gestion rigoureuse de nos comptes et de nos transactions financières et mettons en place des processus de contrôle et de transparence dans nos relations avec nos parties prenantes. **Prévenir la fraude** est une responsabilité collective. Chacun d'entre nous est sensibilisé et doit faire preuve de vigilance au quotidien.

En tant qu'éditeurs de logiciels, nous avons à cœur de concevoir des produits qui respectent nos standards d'intégrité et limitent le risque de fraude.



Je signale immédiatement toute suspicion de fraude à mon manager.



Je fais preuve de vigilance au quotidien dans mes échanges avec mes interlocuteurs, notamment via les systèmes de communication numériques (messages, mails, etc.) et dans le cas de demandes inattendues, urgentes ou émanant de personnes haut placées dans l'entreprise.



Je respecte les procédures financières et ne réalise aucune transaction sans vérification.



Je ne partage aucune donnée confidentielle avec des interlocuteurs non vérifiés.

EN PRATIQUE



Lorsque je participe à la conception d'un nouveau logiciel, j'évalue les risques de fraude et cherche à les prévenir autant que possible.



Je sécurise tous mes accès informatiques.



J'utilise les biens de l'entreprise de manière responsable et dans le cadre professionnel uniquement.



Je connais, comprends et applique les règles de l'entreprise en matière de lutte contre la fraude, établies dans les procédures et les formations.

Aller plus loin

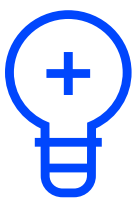
Département Juridique >

Service Contrôle interne et risk management >

Règles d'or du contrôle interne >



Lutter contre la corruption et le trafic d'influence



Nous appliquons une tolérance zéro en matière de corruption de trafic d'influence, quelle que soit sa forme. Nous faisons preuve d'intégrité et de transparence dans toutes nos décisions commerciales.

La corruption est l'acte d'**offrir ou d'accepter un avantage indu** (argent, cadeau, invitation, service rendu...) **en échange d'une décision ou d'un acte favorable**. On parle de **trafic d'influence** lorsque l'on offre ou accepte un avantage indu en échange de l'usage de l'influence, **réelle ou supposée**, de quelqu'un sur une troisième personne.

Les actes de corruption et de trafic d'influence violent les principes d'équité, de libre concurrence et de transparence. Ils sont réprimés par de nombreuses lois à travers le monde

et peuvent faire l'objet de **lourdes sanctions** pour les entreprises et pour les personnes.

Nous nous engageons à développer et maintenir des **politiques, procédures et contrôles internes spécifiques pour prévenir et détecter la corruption et le trafic d'influence**. Cela concerne notamment nos échanges de **cadeaux ou de marques d'hospitalité**, nos actions de **sponsoring**⁶, de **mécénat** ou de **lobbying**⁷, la prévention des conflits d'intérêts, etc.

Nous faisons preuve d'**exemplarité dans nos relations avec les agents publics** et prévenons les paiements de facilitation. Un **paiement de facilitation** est le fait d'offrir un avantage indu à un agent public pour accélérer ou faciliter une démarche administrative.

6. Soutien financier ou matériel apporté par l'entreprise à une activité, un événement ou une personne, en contrepartie d'une visibilité ou d'une valorisation de son image.

7. Ensemble des actions menées par une organisation ou un acteur privé pour influencer les décisions politiques, législatives ou réglementaires, dans le but de défendre ses intérêts ou de promouvoir des objectifs spécifiques.

EN PRATIQUE



Je connais, comprends et applique les règles établies dans notre Code de conduite anticorruption et dans les procédures et formations sur le sujet.



Je prends des décisions professionnelles et commerciales sur la base de critères objectifs, transparents et équitables.



Je déclare tout conflit d'intérêts potentiel ou avéré et me retire de toute situation dans laquelle l'impartialité de mon jugement pourrait être questionnée.



Je m'assure que tous les cadeaux ou invitations que je fais ou reçois sont déclarés et n'influencent pas ou ne semblent pas influencer des décisions commerciales de manière induue.



Je signale immédiatement toute proposition ou situation qui présente un risque de corruption ou de trafic d'influence.

Aller plus loin

Code de conduite anticorruption >

Département Juridique >

Service Contrôle interne et risk management >

Chapitre 3

Utiliser ce Code

L'éthique est une responsabilité et un engagement commun. Nous comptons sur chacun et chacune d'entre vous pour faire appel à votre sens de l'intégrité professionnelle au quotidien et pour lancer l'alerte si vous vous trouvez dans une situation contraire à nos principes.



Se poser les bonnes questions 22

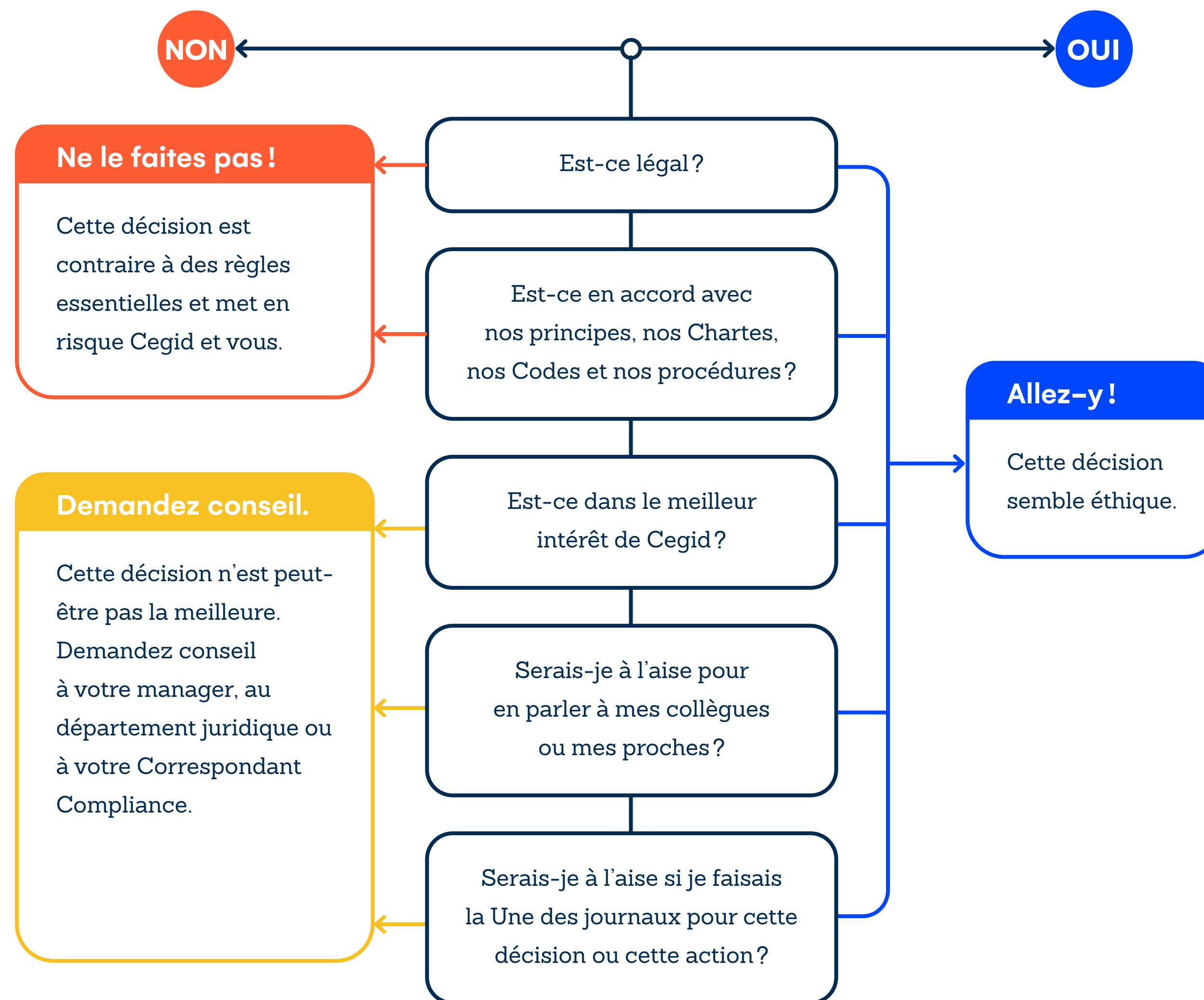
Lancer l'alerte 23



Se poser les bonnes questions



Cette Charte est un guide pour vous aider à agir de manière éthique au quotidien. Nous ne pouvons cependant pas aborder toutes les situations auxquelles vous pourriez être confrontés.



Si vous avez un doute, ne restez pas seul !

Demandez conseil à :

- > votre manager ;
- > le/la Chief Compliance Officer Groupe ;
- > le/la Chief Compliance Officer de votre entité ;
- > votre Correspondant Compliance ;
- > le service des Ressources Humaines.

Ils sont là pour vous aider et vous accompagner dans l'exercice éthique de nos activités.



Lancer l'alerte



Si nous sommes confrontés à une situation contraire à nos principes, nous devons lancer l'alerte. C'est notre façon à toutes et tous de garantir le respect de nos principes et de contribuer à garantir l'effectivité de nos engagements.

Cegid a implémenté un dispositif d'alerte interne. Ce dispositif est **ouvert à tous les collaborateurs**, quel que soit leur statut, leur filiale ou leur localisation. Ce dispositif est également ouvert aux **anciens salariés, aux candidats, et aux collaborateurs de nos partenaires**.

Il permet d'alerter Cegid sur des **violations de nos principes éthiques, des lois ou des règlements**.



En parler

- > À votre manager, direct ou indirect;
- > À la Chief Compliance Officer du Groupe ou la Chief Compliance Officer ILA;
- > À votre Correspondant Compliance;
- > À votre service des Ressources Humaines.



Utiliser la plateforme en ligne :

cegid.integrityline.org

Cette plateforme est :

- > sécurisée;
- > accessible 24h/24 et 7j/7;
- > disponible en français, anglais, espagnol et portugais.

VOUS ÊTES PROTÉGÉ

Vous pouvez lancer l'alerte de façon anonyme via le dispositif d'alerte en ligne.

Dans tous les cas, lorsque vous lancez une alerte, nous garantissons **la confidentialité** de votre identité, des personnes visées par l'alerte et des faits signalés.

Vous êtes **protégé contre toutes formes de représailles**, et ce même si votre signalement se révèle infondé, à partir du moment où vous avez émis ce signalement de **bonne foi**.

Accusé de réception

Analyse de recevabilité

Investigation plus approfondie

Mesures correctives si nécessaire

Information au lanceur d'alerte des suites données

Archivage du cas en anonymisant les données

MAX 7 JOURS

MAX 1 MOIS

ENVIRON 3 MOIS

MAX 2 MOIS

Aller plus loin

[Procédure d'alerte interne](#)



